

Le 18 novembre 2024, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 12 novembre 2024

Présents :

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, Mme Valérie PICQ, M. Hervé JAVELLE, Mme Maryline MARESCAL, M. Rémy GIRARDON, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, M. Sébastien FAUST, Mme Laurence BUSSIERE, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, Mme Caroline ZANDER, M. Jérôme DROUET, M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Karine BREURE, Mme Célia DUMAS, M. Jean-Nicolas JOUVE, M. Richard GRIFFON, Mme Céline CHAMPAGNON;

Absents : Mme Clémence SABAUT, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Amaury GARDE, Mme Justine GIRARDON, M. Hervé PANDRAUD, Mme Sophie GOUDIN, M. Vincent THOMAS.

Procurations : Mme Clémence SABAUT à M. Sébastien FAUST, Mme Jennifer DAUPHY-SABY à Mme Valérie PICQ, M. Amaury GARDE à M. Patrick BOUCHET, Mme Justine GIRARDON à M. Rémy GIRARDON, M. Hervé PANDRAUD à Mme Célia DUMAS, Mme Sophie GOUDIN à Mme Céline CHAMPAGNON, M. Vincent THOMAS à M. Richard GRIFFON.

Secrétaire : M. Sébastien FAUST

OBJET : Convention à conclure avec l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA) – CAMPUS MONTRAVEL

La Commune souhaite créer un partenariat avec le campus de Montravel pour l'année 2024-2025 dans le but de confier des activités d'entretien des espaces verts aux élèves de l'établissement.

Il propose de conclure une convention de partenariat avec l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA) – CAMPUS MONTRAVEL.

Cette convention ne donne pas lieu à des échanges financiers entre les signataires hormis la mise à disposition des carburants nécessaires pour le fonctionnement des engins thermiques du chantier, fourni par la commune de la Fouillouse.

La commune envisage de confier les chantiers suivants :

- Parc des vignes : régénération spontanée avec les essences indigènes, débroussaillage, choix des arbres.
- Conception de la végétalisation du talus du parking Guichard.
- Taille de haies (Jolival, gendarmerie, Bel Air)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, Mme Laurence BUSSIERE ne prenant pas part au vote, DECIDE à l'unanimité,

▪ d'APPROUVER la convention à conclure avec l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles (EPLEFPA) – CAMPUS MONTRAVEL, pour l'année 2024-2025,

▪ d'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

Fait à la Fouillouse, le 18 novembre 2024

Le secrétaire de séance,
Sébastien FAUST



Le Maire,

Patrick BOUCHET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200974-20241118-82-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/11/2024